

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :	
ou Dénomination (pour les personnes morales) : SAS CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DU CAMP DE MOURMELON	
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : JENNIFER MENAGE	
Adresse : N° Rue COEUR DEFENSE - TOUR B 100 ESPLANADE DU GNL DE GAULLE	
Commune PARIS LA DEFENSE	
Code postal ...92932 PARIS LA DEFENSE CEDEX	
Nature des activités : RÉALISATION ET EXPLOITATION D'INSTALLATIONS SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES DESTINÉES À PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ AINSI QUE TOUTES ACTIVITÉS ANNEXES ET CONNEXES QUE NECESSITERAIT SON OBJET SOCIAL	
Qualification :	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

B: QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DETRUITES, ABANDONNÉES OU DÉGRADÉES ?	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 Anthus campestris Pipit rousseline	Destruction et altération d'habitats de reproduction et/ou de repos : 0,59 ha
B2 Phengaris arion Azuré du Serpolet	Destruction et altération d'habitats de reproduction et/ou de repos : 1,92 ha
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Motif d'intérêt public majeur	☒
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux cultures	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

.....

cf Chapitre 2 du DEP

.....

.....

.....

.....

.....

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction	☒	Préciser : Destruction directe de milieux terrestres (milieux ouverts) favorables aux cycles de vie (reproduction, développement larvaire, alimentation, repos...) d'une espèce d'insecte (Azuré du Serpolet) et d'une espèce d'oiseau (Pipit rousseline) présents au cours de la phase travaux. Les aménagements prévus sont temporaires (30 ans).
Altération	☒	Préciser : Diminution des surfaces favorables à l'alimentation, au repos et à l'hivernage d'une espèce d'insecte (Azuré du Serpolet) et d'une espèce d'oiseau (Pipit rousseline) présents au cours de la phase travaux.
Dégradation	☐	Préciser :
cf Chapitre 4 "5. Incidences résiduelles" de la DEP		
Suite sur papier libre		

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale	☐	Préciser :
Formation continue en biologie animale la nature	☒	Préciser : Bureau d'étude faune-flore ou association de protection de la nature
Autre formation	☐	Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période :
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Grand Est
Départements : Marne (51)
Cantons :
Communes : Mourmelon-le-Grand

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos	☒
Mesures de protection réglementaires	☐
Mesures contractuelles de gestion de l'espace	☒
Renforcement des populations de l'espèce	☐
Autres mesures	☐ Préciser : ... cf Chapitre 4 paragraphe 9 (synthèse) ...
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :	
Mesures et cartes associées dans le dossier DEP	
Suite sur papier libre	

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Rapport de suivi de chantier pour le contrôle de mise en oeuvre des mesures environnementales. Rapport d'analyse générale annuel de mise en oeuvre des mesures compensatoires et des suivis.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à PARIS LA DEFENSE

le 26 JUIN 2023

Votre signature

